

COMITE DE SOUTIEN AUX MIGRANTS ET AUX TIBETAINS DE LA CONFLUENCE

## MOBILISONS POUR LE RESPECT DU DROIT D'ASILE

### Les demandeurs d'asile à Conflans et ses alentours sont dans une situation critique !

De nombreuses personnes fuient leurs pays, notamment le Tibet, pour échapper à l'oppression politique. C'est une question de vie ou de mort pour ces réfugiés demandant l'asile. Sur Conflans et ses environs, **leur situation se dégrade continuellement** malgré la mobilisation de plusieurs associations et citoyens.

Un hébergement d'urgence dans une salle communale à Conflans a été fourni, mais seulement pour l'hiver dernier. Les demandeurs d'asiles sont désormais réduits à trouver des hébergements de fortune, dans **des conditions précaires, indignes et révoltantes**. L'association La Pierre Blanche parvient tant bien que mal à héberger (pour combien de temps encore ?) plus d'une centaine de personnes et fournit 150 repas par jour. Mais une trentaine de demandeurs d'asiles restent dehors, sans solutions.

Les pouvoirs publics locaux et nationaux abandonnent leur mission. Ils ne proposent pas de réponse de long terme, laissant les bénévoles et associations seuls. **Pourtant les solutions existent !** Il y a de nombreux lieux publics vides et inutilisés. Ces lieux pourraient servir à accueillir les demandeurs d'asile dans des conditions dignes.

## Des droits essentiels qui sont garantis !

Le droit d'asile et le devoir d'accueil font partie intégrante de nos traditions nationales et de nos institutions juridiques. Mais en pratique, les autorités publiques ne montrent pas de réelle volonté d'assurer un accueil digne.

La Loi prévoit pourtant des conditions minimales d'accueil pour les demandeurs d'asile. **Cet accueil doit être garanti** à partir du dépôt de la demande d'asile jusqu'à la décision définitive sur cette demande.

De nombreuses décisions de justice ont confirmé cette **obligation d'accueil respectueux de la dignité humaine**. Les pouvoirs publics ne peuvent l'enfreindre à aucun moment, même lorsqu'ils déclarent que les dispositifs d'accueil sont saturés.

Au-delà de la Loi, c'est un principe éthique : **on ne laisse pas un être humain dehors**. Surtout quand notre pays compte 2,6 millions de logements vacants. Les locaux publics vides mais chauffés sont nombreux en France. A Paris, un collège désaffecté a permis d'accueillir des migrants sans que cela ne coûte un centime supplémentaire à la Mairie.

## **Tous les citoyens doivent se mobiliser pour le respect des droits des demandeurs d'asile !**



Contacter le collectif :

[collectiftibetainsconfluence@gmail.com](mailto:collectiftibetainsconfluence@gmail.com)